

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 7 novembre 2017 à 18 heures

Président : M. LIENHARD, Proviseur

Secrétariat : M. BARBEAUX

Membres absents excusés : voir liste d'émargement jointe

Nombre de personnes présentes : 26 Quorum : 16

ORDRE DU JOUR

Numéro et Nature des questions traitées	Motions (M) Décisions (D) Vœux (V)	Nombre de feuilles	Réservé au Rectorat
<u>VIE SCOLAIRE</u>			
- Approbation de l'ordre du jour	D		
- Installation du nouveau CA			
- Approbation du PV	D		
- Règlement intérieur	D		
- Conseils et commissions			
- Bilan de rentrée			
- Programme évaluations BAC EPS	D		
<u>QUESTIONS DIVERSES</u>			
- Pénibilité de certaines tâches			
- Situation M. HADRANE	M		
<u>FINANCES</u>			
- Programme de l'AS	D		
- Programme Orientation	D		
- Sorties et voyages	D		
- Bilan financier des voyages			
- tarifs 2018			
- DBM pour info			
- Admission en non valeur	D		
- Attribution des logements de fonction	D		
- Autorisation de délégation	D		
- Dates journée solidarité	D		
<u>QUESTIONS DIVERSES</u>			
- UPE2A			
- AXESS			
- EDE littérature			

Besançon, le 15 novembre 2017

Le Secrétaire de séance

S. BARBEAUX



Le Président,

G. LIENHARD



VIE SCOLAIRE	
Président : M. LIENHARD, proviseur Secrétariat : M. BARBEAUX, professeur Membre absent excusé : M. ACARD (Conseil Régional), Mme FONENG et M. DEPOIRE Nombres de personnes présentes : 26 Quorum : 16 Monsieur le Proviseur présente 3 collègues stagiaires qui ont demandé à assister au CA L'assemblée accepte leur présence à l'unanimité, sans voix délibérative Désignation du secrétaire de séance M. BARBEAUX Tour de table de présentation des membres M. le Proviseur présente la composition du CA : 28 membres cette année soit quorum à 15+1	
<u>1) Approbation de l'ordre du jour (pour vote):</u> M. le Proviseur propose de retirer le point « contrats et conventions » et d'ajouter les questions diverses du SNES VOTE OUI unanimité	Décision
<u>2) Installation du nouveau CA (PJ) :</u> M. Paulin demande quelle est l'utilité de faire apparaître les adresses postales des parents M. le Proviseur répond qu'il n'y a aucune obligation et que dorénavant cela sera supprimé.	
<u>3) Approbation du PV du dernier CA (pour vote)(PJ) :</u> Mme MAGNIN note l'oubli de la liste des personnes présentes et ou excusées. Cela sera ajouté à l'avenir en effet. Vote à l'unanimité	Décision
<u>4) Règlement intérieur du CA (pour vote)(PJ) :</u> Vote à l'unanimité M. HAKKAR, arrivé un peu en retard se présente et rappelle l'attachement de la région à ses lycées	Décision
<u>5) Conseils et commissions (PJ):</u> M. LIENHARD fait une lecture explicative des différentes commissions puis suspend la séance pendant 10 minutes pour laisser aux membres un temps de concertation et d'élection. Les différentes parties donnent le nom de leurs représentants dans les différentes commissions (cf PJ) .	

VIE SCOLAIRE

6) Bilan de rentrée :

M. le Proviseur a noté une augmentation des effectifs dans quelques classes notamment au niveau terminales.

Difficultés d'APB. A noter que cette année le ministère a permis de répondre « oui mais » jusqu'en octobre au lieu de début juillet auparavant.

A savoir que si l'élève répond « NON » tous les vœux suivants sont perdus.

Cette situation a engendré de nombreux blocages. Ex : notre BTS SP3S nous ne l'avons pas rempli alors que d'habitude il est plein tout de suite du fait des nombreuses demandes.

Mme PONCOT (SNES) s'étonne que nous n'ayons à ce jour aucune information officielle alors que tout va devoir se mettre en place assez rapidement.

Question posée sur la possibilité de 2 profs principaux en terminale ?

M. le Proviseur n'a pas d'information à ce sujet pour l'instant.

Mme ANTHONIOZ (FCPE) pose la question de savoir si des élèves de Pergaud sont restés sans rien.

M. le Proviseur indique qu'il n'a aucun moyen de le savoir mais personne ne l'a sollicité à ce sujet.

M. BOISSIER (Ensemble) fait la remarque sur le recrutement des ST2S sachant que cette année beaucoup d'élèves sont arrivés par défaut.

M. le Proviseur précise qu'en tout et pour tout il y a eu 82 candidats (de toute l'académie) pour 60 places (au lieu de + 100 demandes auparavant) y compris ceux qui sont arrivés à reculons.

Les 12 derniers de la liste n'ont pas été pris (par le biais des autres vœux) donc les moins bien classés.

Il n'y a plus de redoublement en seconde donc cela implique une décision de passage en 1^{ère} obligatoirement, donc si S, ES ne sont pas possibles STMG est souvent proposée donc cela contribue à la mauvaise image de cette filière alors même que c'est une filière de réussite.

M. le Proviseur à Pergaud on a décidé de proposer ST2S plutôt que STMG pour éviter la relégation à la filière STMG.

VIE SCOLAIRE

Accès possible in fine au redoublement pour les familles et sélection pas très forte cette année d'où la moindre qualité.

Le risque pour l'avenir est de fermer une division en ST2S comme cela a été le cas dans de nombreux établissements, sachant que nous sommes le dernier à avoir 2 sections.

Mme IMBERT CHANTEAU (Ensemble) pense qu'il serait intéressant de savoir d'où vient la perte.

Mme ANTHONIOZ (FCPE) pense que l'ensemble des lycées Bisontins devraient avoir une politique plus positive vis-à-vis de la filière STMG.

M. le Proviseur rappelle effectivement ce défaut de la profession alors même que nous notons de belles réussites (classe prépa ECT avec de belles écoles à la clé, ou encore DCG)

M. le Proviseur : idem fragilité sur STL où cette année, pour la première fois, nous n'avons pas rempli.

Résultats bons voire très bons aussi bien pour le BAC que pour les BTS.

Résultats très positifs également des affectations dans les grandes écoles.

M. le Proviseur note la fin très proche des travaux de la rue des Courtils.

M. SALOMON (élève) pose la question de prévoir des abris bus sur cette nouvelle esplanade.

Pour le moment ce n'est pas prévu.

M. HAKKAR (Conseil Régional) relayera cette proposition à la région.

M. le Proviseur précise qu'il y aura des discussions pour assurer une rotation des bus qui souvent dépassent le nombre d'emplacements prévus (au nombre de 5 ou 6) avec la possibilité d'envisager pour les bus ne transportant que des élèves sans bagages d'utiliser les anciens emplacements.

Mme MAGNIN indique que les Bus de ville devraient utiliser leurs clochettes pour éviter des accidents.

Mme PONCOT (SNES) note 1 élément qui a interpellé les collègues et qui ne figurent pas au bilan rédigé par le Proviseur

La question de M. HADRANNE.

VIE SCOLAIRE	
M. le Proviseur précise qu'au moment de la rédaction du document M.HADRANE était au lycée ! Mme PONCOT (SNES) explique le déroulé. Lettre de soutien + motion proposée au CA à l'attention du recteur. M. le Proviseur précise que le matin même il recevait le collègue quand bien même dans l'après midi qui suivait le rectorat l'appelait pour lui notifier son arrêt. Le recteur avait été saisi et devait même contacter le préfet. M. le Proviseur indique qu'il a eu l'information que le rectorat devrait nommer un nouveau professeur. M.DE FILIPPIS n'a jamais reçu de réponse aux mails transmis à la DPE. C. BAULARD (élève) précise qu'ils leur manquent 6H par semaine ! avec de graves conséquences pour la préparation de leur bac ! M. PAULIN (FCPE) sur le dossier de M.HADRANE, regrette le manque d'anticipation du rectorat et le non remplacement !!! « Carton « rouge » pour le rectorat ! » Par ailleurs les parents se félicitent de la bonne rentrée au lycée Pergaud. Mme JEANNIN (FCPE) pose le problème de l'intégration des internes de secondes tout particulièrement ! M. le Proviseur explique qu'avant 2012, la rentrée se déroulait sur 3 ou 4 jours avec beaucoup de temps perdu. Il a donc concentré les opérations de rentrée mais le calendrier de cette année l'a sans doute été un peu trop. L'an prochain ce sera la même situation donc on prévoira un étalement sur 2 jours mais avec démarrage des cours néanmoins le plus rapidement possible tout de même. Mme PONCOT (SNES) note que le projet de soutien au comportement positif ne sera pas maintenu, compte tenu des difficultés à se réunir malgré les bonnes volontés.	Motion
7) <u>Programme évaluations BAC EPS</u> pour information	

QUESTIONS DIVERSES

Quelles réponses ont été faites par la région sur la question de la pénibilité de certaines tâches notamment à la plonge ?

M. le Proviseur indique que suite à l'entrevue avec la région il devait y avoir des visites sur place pour envisager des solutions.

Mme CLEMENT indique que cela avait été cependant vu avec le médecin de prévention en amont, mais pas de réponse depuis la réunion.

M. PISTON D'EAUBONNE (ATOSS) explique que l'ergonomie est vraiment mauvaise.

M.HAKKAR (Région) précise par rapport à un exécutif qui s'est tenu il y a 10 jours la situation du lycée Pergaud n'a pas été évoquée. Il s'engage à faire un suivi par mail avec M. GUIGUET et de relancer M. AYACHE.

Mme MAGNIN (Personnalité qualifiée) relance aussi la question du chiffrage du déplacement de l'entrée du lycée qui devait être fait.

Mme PONCOT (SNES) rappelle que cela fait plus d'un an que nous attendons des réponses !

Mme ANTHONIOZ (FCPE) précise que l'ensemble des parents s'associe à cette dénonciation alors même que M. HAKKAR précisait en préambule que la région était attentive à ses lycées.

M. HAKKAR (Région) partage ces doléances mais rappelle que la part du budget allouée aux lycées est la plus importante mais reconnaît que ce n'est pas acceptable. Il en référera sans faute.

M. le Proviseur répond à la question du montant de l'appel au traiteur lors de la grève du 10 octobre pour permettre aux élèves de manger.

Mme CLEMENT : sandwiches pour le midi et repas chauds le soir. Le lycée a fourni les fruits le pain et denrées froides. 6600 Euros alors que le coût des denrées seules de 2450 à 2950 en moyenne d'habitude (7000 E pendant semaine de développement durable) Le crédit doit rester inférieur à 4000 euros par jour pour rester dans le budget.

M. le Proviseur : 12500 euros était le coût en février pour des repas chauds pendant la grève.

Mme IMBERT CHANTEAU (Ensemble) : « Jules Haag a fermé l'internat et la restauration scolaire. Ce qui permet de soutenir le mouvement des agents »

QUESTIONS DIVERSES

M. le Proviseur dans ma fonction je n'irai pas jusqu'à soutenir les agents, en n'offrant pas de repas aux 1500 rationnaires si vous vous souhaitez les soutenir vous vous mettez en grève pour qu'il y ait moins de cours et donc moins d'élèves présents.

Mme IMBERT CHANTEAU (Ensemble), rôle des enseignants différent ! on n'allait pas aller faire les sandwiches.

M. le Proviseur : vu que les parents paient ils sont en droit d'avoir leur repas et Mme CLEMENT note que sinon on doit rembourser coûte que coûte.

M. le Proviseur vu la taille du lycée il n'est pas facile de trouver un traiteur pour faire 1500 repas comme cela et sur le secteur il est difficile à 1500 élèves de trouver une alternative.

Les enseignants notent que cela touche la question du soutien aux agents !

M. le Proviseur en qualité de représentant de l'état ne peut pas soutenir ce mouvement de la sorte.

M. BOISSIER (Ensemble) : «Quand nous faisons grève nous n'avons pas de remplaçant et du coup pour les agents c'est comme s'ils étaient remplacés ! »

M. le Proviseur rappelle qu'en cas de grève des enseignants les élèves sont toutefois accueillis au lycée également.

Mme CLEMENT rappelle que les agents n'ont pas d'obligation de prévenir mais on ne peut pas savoir à l'avance et on doit faire les commandes environ 48h à l'avance.

FINANCES	
8) <u>Programme de l'AS</u>	
Vote OUI à l'unanimité moins une abstention	Décision
9) <u>Programme Orientation</u>	
M. le Proviseur précise pour information que nous aurons une stagiaire Psychologue Vote Oui unanimité	Décision
10) <u>Sorties et Voyages</u>	
DCG à LYON : Vote OUI à l'unanimité	Décision
BERLIN : classes prépa M.PAULIN pose la question du volontariat, plutôt que l'ordre d'arrivée des réponses ? quels sont les critères de sélection => point qu'il faudrait définir collégialement pour tous les voyages M le Proviseur par rapport à Madrid explique les choix pour illustrer. Tirage au sort in fine pour départager donc 20 candidats non retenus. M. le Proviseur y a-t-il un système juste de sélection ? Mme JEANIN (FCPE) remarque que les élèves internes sont pénalisés car ils ne voient leurs parents que le week -end. Mme PETITCOLIN (FCPE) note que les conditions devraient être connues au préalable. M. PAULIN (FCPE) pense que même si la règle est injuste elle doit être connue dès le départ du vote du CA ! M. le Proviseur suggère qu'on ajoute une rubrique modalité de sélection sur le document de projet de voyage + sur le modèle type utilisé pour les familles. On pourra rediscuter de ces modalités, avec l'idée de distribuer éventuellement les documents que le vendredi pour mettre tous les élèves à égalité. E. SALOMON (élève) suggère au mérite ! par rapport aux appréciations ou aux notes. M .PIERRE (FCPE) note le risque de marginaliser les élèves moins bons. Mme CLEMENT rappelle les contraintes des réservations 6 mois à l'avance pour train, avion par exemple. Question du retour du nombre d'élèves qui ne sont pas retenus. + question à venir de l'ancien FRAPIL soit Appui à la Vie Lycéenne avec la nouvelle région. Suggère de regarder si l'élève participe à plusieurs voyages.	
Vote Oui à l'unanimité	Décision

QUESTIONS DIVERSES

11) Bilan financier des voyages

Aucune remarque

12) Tarifs 2018

1^{ère} année de fonctionnement identique pour la nouvelle région ! avec donc selon les dossiers soit des augmentations soit des baisses (Cf tableau)

Pour les assistants de langue la difficulté est notée par Mme AUBRY (ATOSS) du départ décalé et donc de savoir qui doit supporter les dégradations => état des lieux à chaque départ. Donc remise des cautions au fur et à mesure des départs.

Idee est avancée d'un état des lieux intermédiaire.

Décision

VOTE / principe de la caution : pour assistants et personnes

10 contre 6 abstentions 8 pour mesure non approuvée donc retirée de la liste des tarifs

M. BOISSIER (Ensemble) demande si le chauffage est coupé le week end ?

Mme CLEMENT non, il est juste baissé.

M. PIERRE (FCPE) interpelle la région au sujet de l'isolation du bâtiment administratif .

M. le Proviseur indique qu'on lui a dit qu'il n'y avait pas de solution technique pour mieux isoler le bâtiment.

M. PIERRE (FCPE) comme l'ensemble des administrateurs s'en étonnent et dénoncent une grosse déperdition et surtout des coûts de chauffage qui pourraient être réduits avec une isolation revue et décente !

VOTE / Tarifs Oui unanimité moins 6 abstentions

Décision

13) DBM pour info

M. le Proviseur explique que le nouveau dispositif EVEIL qui remplace l'ex-FRAPIL va limiter le nombre de projets et nécessite de les annoncer à l'avance à la région qui votera oui ou non avec le souci du décalage dans le temps pour les subventions. + obligation d'un projet qui vise l'internat.

14) Admission en non valeur

Vote oui à l'unanimité

Décision

FINANCES

15) Attribution logements de fonction

C'est une régularisation pour intégrer des logements un peu plus grands pour deux personnels

Vote oui à l'unanimité

Décision

16) Autorisation de délégation

Vote oui à l'unanimité

Décision

17) Dates Journée solidarité

M. le Proviseur propose de reconduire les modalités habituelles une ½ journée pour les portes ouvertes le 3 février matin et une ½ journée début juillet.

QUESTIONS DIVERSES

1) UPE2A : quels moyens ?

26 H attribuées en février dernier => 1 prof à temps plein + coordination

Le reste était payé aux profs qui venaient soutenir en maths , etc...

Pour le rectorat 1 groupe = 18

M. le Proviseur précise qu'il avait attiré l'attention du rectorat sur la question du nombre, question restée sans réponse.

Le 13 juillet 13H pour l'UPE2A ont été ajoutées au TRMD sans prévenir le proviseur.

Fin août M. le Proviseur s'en aperçoit. mi septembre alors qu'un 2^{ème} prof avait été nommé à priori en surnombre par rapport à nos moyens initiaux. Or cet enseignant doit être pris en charge sur ces 13 h pour 18h ! donc M. le Proviseur a du reprendre des heures de maths et SVT pour combler !

Au final on nous a redonné 3 h soit 42 h au total pour 2 groupes (au lieu de 52 H normalement)

M. le Proviseur il reste en théorie 2H qu'on pourrait utiliser pour l'UPE2A mais elles sont globalisées. Idée les conserver pour les transformer en HSE.

M. BARBEAUX (SE-UNSA) demande si une demande a été faite au rectorat pour combler les 10H manquantes.

M. le Proviseur doit encore revoir la secrétaire générale à ce sujet.

M. BOISSIER (Ensemble) indique que Mme MENDES a envoyé le dispositif total mais il faudrait à priori retirer un personnel pour 6H !

M. le Proviseur confirme la perte de ses 6H

2) AXESS : quels problèmes restent en suspend ?

M. le Proviseur : les photos, le nombre total des listes + alphabétisation des groupes.

M. L'HUTEREAU (SNES) note qu'à part la possibilité d'envoyer des pièces jointes à été réglé , tout le reste non !

Soucis encore avec les groupes EPS : les listes à l'année ne sont pas les mêmes qu'à la semaine.

3) M. BOISSIER /EDE Littérature et société 37 élèves c'est beaucoup !

M. le Proviseur c'est une erreur que nous avons commise en affectant des élèves.

Mme IMBERT CHANTEAU (Ensemble) pose l'hypothèse des changements de classe d'élèves qui ont gonflé de 34 à 37.

M. le Proviseur normalement on surveille ces aspects lors de changements.

La séance est levée à 21h25

TITULAIRES	Emargement	SUPPLEANTS	Emargement
M. LIENHARD Gabriel			
M. JOLIVOT Christian			
Mme CLEMENT MJ			
Mme GAIFFE MONNIER Anita			
PERSONNEL ENSEIGNEMENT - SURVEILLANCE ET DOCUMENTATION			
BOISSIER Philippe		L'HUTEREAU Jean-François	
JANET Thibaud		IMBERT CHANTEAU Myriam	
FANTON Laurence		MILLOT Oliver	
FOGLI Aurélien		ROSIN Nathalie	
PONCOT Bénédicte		BARLIER Vanina	
AESCHBACHER Agnès		VERNERIE Sébastien	
BARBEAUX Stéphane		ROBERT Aurore	
PERSONNELS D'ADMINISTRATION SOCIAUX, TECHNIQUES, OUVRIERS DE SERVICE			
AUBRY Sylvie		FONENG Anne	Excusee
PISTON D'EAUBONNE Hervé		DUMORTIER Chantal	
BOUCARD Brigitte		MARECHAL Sylvie	
PARENTS			
ANTHONIOZ Andrée		BEGUET Hélène	
PIERRE Dominique		RERAT Hervé	
JEANNIN Valérie		PETITCOLIN Frédérique	
PAULIN Marc		DEPOIRE Hervé	Excusee
BENETRUY Corinne		MORIN Anne	
ELEVES			
BARETJE Bérénice		BERGEROT Juliette	
SALOMON Etienne		MAIROT Mélanie	
BAULARD Camille		GRANDVUILLEMIN Katy	
BROUSSAUDIER Nathan		GIGON Carolann	
REPRESENTANTS DE LA COMMUNE			
M. MORTON Thierry			
Mme REBRAB Rosa			
CONSEIL REGIONAL			
Mme AEBISCHER Elise		M. HAKKAR Yacine	
Mme ACARD Julien	Excusee	M. RICCIARDETTI Jacques	
PERSONNALITES QUALIFIEES			
Mme MAGNIN Marie-Ange			
INVITES			
Dr MAREY			
Mme MESNIER Dominique			
Mme ou M. le C.O.P.			

Motion déposée lors du CA du mardi 07/11/2017

Monsieur le Recteur,

Nous déplorons le peu de considération accordée à notre collègue Mr HADRANE et à ses élèves.

Monsieur HADRANE, depuis le mois de juillet date à laquelle il a appris son affectation au lycée Pergaud, prépare consciencieusement ses cours en collaboration avec ses collègues de STMG du lycée. Son investissement lui a permis de susciter l'adhésion et la confiance de ses élèves.

Les élèves dont il était professeur principal ainsi que les élèves de ses deux classes de Terminale, s'inquiètent très fortement de leurs conditions de préparation au Baccalauréat. Ces élèves de STMG ont encore plus besoin que d'autres de stabilité.

Nous comprenons qu'il y a peut-être des règles administratives qui ont nécessité son départ mais nous regrettons amèrement que cela se soit produit sans anticipation et sans concertation.

Nous vous demandons de porter une attention particulière à la situation de Monsieur HADRANE et nous espérons son retour dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de notre profond respect.

Béatrice PONGOT  SNES - FSU
Stéphane BARBEAUX  SE - UNJA
Yvon JIMBERT-CHATEAU  ENSEMBLE
Brigitte Bureau  AFS
Andrée ANTHONIOZ  FCPE Pergaud
Marie Ange Maquin  Personnalité qualifiée
Anita Guille-Bonnier 